



Déclaration liminaire des représentants CGT au CDAS du 21 juin 2018

Comme dans toutes les instances paritaires, nous pourrions vous alerter sur la dégradation du service public, le manque d'effectifs, les difficultés pour exercer au mieux nos missions, les conditions de travail qui se dégradent, les mouvements de mutation insuffisants, le point d'indice qui stagne encore et toujours, les incertitudes qui pèsent sur nos missions (CAP2022), la prochaine réforme des retraites, l'attaque du statut, « le fonctionnaire bashing », la hausse de la CSG pour les retraités et la baisse de leur pouvoir d'achat ect.

Mais nous choisissons d'évoquer le dernier groupe de travail ministériel qui portait sur les orientations de l'action sociale à Bercy.

S'agissant du budget alloué aux politiques sociales, les discussions sont en cours au niveau du ministère, la secrétaire générale a affirmé qu'elle était « confiante » !

Les différentes pistes de travail envisagées sont :

- Le travail sur la gouvernance locale de la restauration collective
- Un audit interne à l'AGRAF
- Les aménagements des seuils des aides et prêts (association Alpaf)
- comment mieux gérer le patrimoine utilisé par l'Epaf, à ce titre un audit par centre de vacances sera effectué.

Lorsque la secrétaire générale parle « d'optimisation, de prestations ciblées, de la bonne utilisation des moyens et de rationalisation de ces moyens ».

Force est de constater qu'encore une fois nous n'employons pas le même langage :

La CGT demande que l'action sociale :

- réponde aux besoins de tous les agents
- des moyens humains supplémentaires
- un réseau de proximité départemental sauvegardé
- le budget abondé en conséquence.

Il n'est pas question pour la fédération des Finances CGT de brader l'action sociale pour laquelle nous nous sommes battus depuis 1945 !

Concernant le réseau des délégations d'action sociale, la réflexion du secrétariat général sur une régionalisation ne nous convient absolument pas et répond encore moins aux besoins des agents actifs ou retraités du ministère.

En effet, si l'enquête réalisée fait apparaître un déficit en communication sur l'action sociale en général, nous pensons que les personnels des délégations ont un rôle d'information important et essentiel .

Actuellement l'action sociale au ministère n'est pas identique sur tout le territoire et ne permet pas à tous d'en bénéficier de manière équitable.

Pour la CGT, il est nécessaire d'avoir une réflexion plus large sur les prestations existantes et à venir. Nous ne raisonnons pas comme le ministère qui se comporte comme une entreprise privée à partir de la demande.

Adapter les moyens existants aux besoins est une démarche que nous devons collectivement imposer face à la volonté ministérielle d'adapter les prestations aux moyens de plus en plus restreints et donc de les diminuer.

Nous tenons à remercier la délégation d'avoir permis à notre département de récupérer les 4000€ qui avaient été retirés suite à un problème de calcul .
Cette somme est la bienvenue !

Bravo également pour l'action conjointe avec la MGEFI qui a eu lieu le mardi 19 juin, elle a rencontré un vif succès. 141 participants, 118 actifs et 23 retraités.

Ces actions contribuent à l'information, à la prévention et au bien être des agents.
Les représentants CGT vous demandent au nom des personnels de nouvelles actions.

Les représentants CGT au CDAS